

Nos références

Fillé-sur-Sarthe



1542 habitants
200 rations/jour au restaurant scolaire
Restauration en gestion concédée
Progression de l'approvisionnement de 20% à 50% de bio local depuis 2015

Fin 2016, la commune souhaite aller plus loin dans l'approvisionnement en bio de sa cantine, et veut favoriser l'installation d'un-e maraîcher-e sur la commune pour faciliter cet approvisionnement. Suite à appel à projet, nos 3 associations se sont groupées pour offrir nos compétences à la commune de Fillé-sur-Sarthe.

Résultat : un maraîcher s'est installé en mai 2019, Théophile Briffaut, et livre le restaurant scolaire depuis septembre 2019.

Contact :
Loïc TRIDEAU, ancien maire de Fillé.

06 79 93 94 82
loic.trideau@outlook.fr

Tresson



450 habitants
90 rations/jour au restaurant scolaire
Restauration en gestion directe
Approvisionnement en fromage bio local

En 2018, l'équipe municipale a souhaité redynamiser le bourg rural avec l'installation d'un-e maraîcher-e. Après avoir répondu à un appel à projet, nos 3 associations ont accompagné la commune dans cet objectif.

Résultat : des terres appartenant à des personnes souhaitant que leurs terres soient exploitées en bio ont été identifiées ; un couple de jeunes gens est en cours d'installation en maraîchage sur ces terres.

Contact :
Chantal Buin, maire de Tresson.

02 43 35 18 14
communedetresson@wanadoo.fr

Contacts

CIAP 72



Aurélien BOUCHAUD
Animateur Installation-Transmission
06 95 05 08 08
ciap.sarthe@gmail.com
<http://ciap-pdl.fr/>

GAB 72



Amandine GATIEN
Animatrice Territoires et RHD
07 84 82 90 79
restoco@gab72.org
<http://gab72.org/>



Frédéric JOUIN
Animateur Technique maraîchage
frederic@gab72.org



Terre de Liens Pays de la Loire

Tanguy MARTIN
Médiateur foncier
06 42 68 97 31
t.martin@terredeliens.org
<https://terredeliens.org/pays-de-la-loire>



Les communes sèment en bio !

Offre d'accompagnement pour votre commune



Avec le soutien financier de :



Votre besoin

Votre besoin



Vous souhaitez développer le tissu agricole local (emplois non délocalisables), protéger l'environnement et les ressources en eau et dynamiser l'approvisionnement alimentaire de vos habitants en produits locaux de qualité (restauration, marché, épicerie, vente à la ferme...)?

La réglementation



La loi EGAlim du 30 octobre 2018 demande aux collectivités d'introduire au moins **20% de produits bio (en valeur d'achat) dans la restauration collective**, compris dans les 50% de produits issus de productions sous label ou équivalents, au plus tard le 1er janvier 2022.

Les obstacles



Vous rencontrez des difficultés à vous approvisionner en produits locaux de qualité en Sarthe ?

La disponibilité en produits biologiques locaux – et surtout en légumes – peut être effectivement insuffisante sur certains secteurs de la Sarthe.

Vous, gestionnaires, êtes donc souvent obligés de vous approvisionner plus loin, hors département, voire hors région.

Face à ce constat, élus, gestionnaires, parents d'élèves, vous avez le pouvoir d'agir et nous sommes là pour vous aider à **favoriser l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs sur votre commune.**

Notre offre

Nos trois structures s'associent et mettent à votre service **une méthode déjà éprouvée avec succès** en Sarthe et ailleurs d'**accompagnement à l'installation agricole** ayant pour débouché l'approvisionnement en circuit court de votre territoire.

La Coopérative d'installation en agriculture paysanne (**CIAP 72**), le Groupement des Agriculteurs biologiques de la Sarthe (**GAB 72**) et Terre de Liens Pays de la Loire (**TDL PDL**) sont des structures œuvrant à l'installation en agriculture biologique paysanne. Nos associations sont ancrées sur le territoire depuis plus de 20 ans pour certaines et ont ainsi une bonne vision du contexte agricole local.

Nos objectifs sont en adéquation avec votre **volonté territoriale de promouvoir l'agriculture locale de qualité**, et de soutenir le développement des circuits courts de proximité. Nous vous accompagnons vers une **montée en qualité progressive de votre approvisionnement**, en favorisant les productions sarthoises de qualité, qui ont le grand atout d'être très diversifiées.



Une méthode éprouvée

Un accompagnement sur-mesure, adapté à vos besoins :

1. La première des choses est de **se rencontrer** afin que nous puissions **cerner vos besoins** et adapter notre accompagnement.
2. Nous étudierons avec vous **plusieurs pistes de financement du projet** (fonds européens Leader...).
3. Un **diagnostic agricole de votre commune** permettra d'identifier les sites d'installation potentiels. **Les forces et points à améliorer** de chaque site seront étudiés.
4. Ensuite, nous rechercherons **des porteurs de projet** que nous accompagnerons pour s'installer sur votre commune.

Nos trois structures – la CIAP, le GAB et Terre de liens – de par **leurs expertises** sur l'installation et la transmission agricole, les productions biologiques et le foncier, forment **un partenariat complet pour votre commune**, avec l'objectif de renforcer le tissu agricole.

Dans notre travail, **un fort accent est mis sur les rencontres régulières** du comité de pilotage et l'organisation de réunions d'information avec les habitants.

Appui à la recherche de financements du projet

Diagnostic agricole communal

Recherche de foncier

Étude d'opportunité agronomique et économique

Recherche de porteur.se de projet

Accompagnement à l'installation et à la pérennisation du projet